

Désignation de l'entreprise :		SAS ADEE ELECTRONIC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		300 rue des Arts et Métiers 21410 SAINTE-MARIE-SUR-OUCHÉ		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*						4 2 3 9 0 5 6 9 4 0 0 0 1 8	
						Néant ☐ *	
						Exercice N clos le, 31/12/2025	
						Brut 1	
						Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)						AA	
Frais d'établissement*						AB	
Frais de développement*						CX	
Concessions, brevets et droits similaires						AF	
Fonds commercial						AH	
Autres immobilisations incorporelles (1)						AJ	
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes						AL	
Terrains						AN	
Constructions						AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels						AR	
Autres immobilisations corporelles						AT	
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes						AV	
Participations						CS	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						CU	
Créances rattachées à des participations						BB	
Autres titres immobilisés						BD	
Prêts						BF	
Autres immobilisations financières*						BH	
TOTAL (II)						BJ	
Matières premières, approvisionnements						BL	
En cours de production de biens						BN	
En cours de production de services						BP	
Produits intermédiaires et finis						BR	
Marchandises						BT	
Avances et acomptes versés sur commandes						BV	
Clients et comptes rattachés (3)*						BX	
Autres créances (3)						BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé						CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)						CD	
Disponibilités						CF	
Charges constatées d'avance (3)*						CH	
TOTAL (III)						CJ	
Frais d'émission d'emprunt (IV)						CW	
Primes de remboursement des emprunts (V)						CM	
Ecart de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)						CN	
TOTAL GENERAL (I à VI)						CO	
						1A	
						2 388 379	
						5 464 043	
Renvois :		(1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:		CP	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	
						15 983	

Désignation de l'entreprise		SAS ADEE ELECTRONIC		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :320 000.....)			DA	320 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	53 826	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	32 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	2 052 610	
	Report à nouveau			DH	877 538	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	358 557	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	47 796	
	TOTAL (I)			DL	3 742 326	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	25 500	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	25 500	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	101 796	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	200 000	
	Instruments financiers à terme			DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	4 543	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	409 043	
	Dettes fiscales et sociales			DY	408 486	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	5 567	
	Autres dettes			EA	566 782	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 696 217		
Ecart de conversion passif * et différences d'évaluation			TOTAL (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	5 464 043		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 485 949	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



Annexe

DocuSigned by:
 *MALLET Philippe*
01FEF5BCB263481...

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 5 464 043,31 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 358 556,94 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

TUP TRIO2SYS :

En date du 01/05/2025, la société ADEE ELETRONIC a absorbé sa filiale TRIO2SYS par voie de confusion de patrimoine, conformément à la décision de l'associé unique du 24/03/2025.

L'ensemble des actifs et passifs de la société TRIO2SYS ont été repris à la valeur comptable. La différence entre la valeur d'apport des biens reçus au titre de la fusion et le montant de l'augmentation du capital de la société absorbante ADEE ELETRONIC a été portée au passif du bilan au compte « prime de fusion », pour la valeur de 38 826 euros.

Changement de logiciel comptable :

Pour information, sur l'exercice 2025, la société A.D.E.E Electronic a changé d'expert-comptable. Le changement de logiciel comptable afférent a entraîné des reclassements au niveau de la présentation des états financiers 2024 dans les rubriques suivantes :

- Au bilan : Créances clients, Créances fiscales et sociales, Autres créances, Dettes fournisseurs, Autres dettes
- Au compte de résultat : Salaires et Cotisations sociales

Ces reclassements n'ont pas de lien avec la mise en place de la nouvelle réglementation ANC 2022-06

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Changement de méthode comptable

L'exercice clos le 31 décembre 2025 constitue le premier exercice d'application du règlement ANC n°2022-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, modifiant le Plan Comptable Général.

La première application de ce règlement n'a pas d'impact significatif sur la présentation des comptes annuels 2025 de la société.

À l'occasion de cette première application, la société a revu certains de ses principes de comptabilisation. Ainsi, les éléments habituellement inscrits par nature en résultat exceptionnel sont désormais limités aux seuls enregistrements liés :

- à des opérations fiscales (amortissements dérogatoires, provisions pour hausse des prix, etc.),
- à des changements de méthodes ou à des corrections d'erreurs,
- ainsi qu'aux charges et produits directement liés à un événement majeur et inhabituel.

Un événement est considéré :

- majeur lorsque ses conséquences sont susceptibles d'exercer une influence sur le jugement,
- inhabituel lorsqu'il n'est pas lié à l'exploitation normale et courante de l'entité.

Un événement est présumé inhabituel lorsqu'il ne s'est pas produit au cours des derniers exercices et qu'il est peu probable qu'il se reproduise au cours des prochains exercices.

1. Reclassement d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Conformément au règlement ANC 2022-06, les éléments suivants sont désormais présentés en résultat courant :

- les quotes-parts de subventions virées au compte de résultat,
- les produits de cession d'immobilisations,
- les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées.

Ces éléments étaient antérieurement enregistrés en résultat exceptionnel.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2. Suppression de la technique des transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges.

Les opérations concernées sont désormais :

- soit reclassées en production vendue lorsqu'elles correspondent à des refacturations,
- soit imputées en diminution des charges concernées,
- soit comptabilisées en autres produits d'exploitation lorsqu'elles correspondent à des remboursements d'assurance.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Terrains		5 à 30 ans
Constructions		5 à 30 ans
Matériels outillages et industriels		3 à 12 ans
Installations générales, agenc		3 à 20 ans
Matériel de transport		3 à 5 ans
Matériel de bureau		3 à 10 ans
Mobilier		3 à 15 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Détermination des stocks

Les stocks sont déterminés selon la méthode coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Traitement des provisions pour dépréciation

SAS ADEE ELECTRONIC

Exercice clos le 31/12/2025

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Valorisation des stocks de produits finis

Les stocks de produits finis sont valorisés après prise en compte :

- Des fournitures elles-mêmes valorisées au coût de revient unitaire moyen pondéré déterminé après chaque entrée,
- Des charges de production valorisées selon un temps par tâches ramené à la minute avec un coût minute déterminé par la société comprenant les charges affectées à la réalisation de la production.

Valorisation des stocks de produits en-cours

Une méthode identique à celle évoquée ci-dessus est appliquée avec application d'un prorata correspondant au temps d'avancement de la production pour une référence concernée.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBS INCORPORELLES ET FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

FONDS COMMERCIAL				
	Acheté	Réévalué	Reçu en apport	Valeur nette
Fonds de commerce				13 720,41
Fonds de commerce Nemet				50 000,00
TOTAL				63 720,41

ETAT DES IMMOBILISATIONS

TABEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	537 456,14		58 130,06
TOTAL	537 456,14		58 130,06
Immobilisations corporelles			
Terrains	189 434,85		5 817,50
Constructions sur sol propre	558 308,81		
Constructions sur sol d'autrui	20 700,00		
Constructions inst. générales, agencés, aménagements construct.	133 737,65		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	686 164,23		113 842,92
Installations générales, agencements et aménagements divers	268 988,25		9 352,25
Matériel de transport	49 198,04		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	221 152,11		4 223,27
Immobilisations corporelles en cours	79 533,93		
TOTAL	2 207 217,87		133 235,94
Immobilisations financières			
Autres participations	201 815,15		
Prêts et autres immobilisations financières	4 168,20		22 824,17
TOTAL	205 983,35		22 824,17
TOTAL GENERAL	2 950 657,36		214 190,17

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			595 586,20	
TOTAL			595 586,20	
Immobilisations corporelles				
Terrains			195 252,35	
Constructions sur sol propre			558 308,81	
Constructions sur sol d'autrui			20 700,00	
Constructions inst. générales, agencements			133 737,65	
Inst. techniques, matériel et outillages indust.			800 007,15	
Inst. générales, agencements et aménag. divers			278 340,50	
Matériel de transport		6 420,77	42 777,27	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			225 375,38	
Immobilisations corporelles en cours	79 533,93			
TOTAL	79 533,93	6 420,77	2 254 499,11	
Immobilisations financières				
Autres participations		200 152,50	1 662,65	
Prêts et autres immobilisations financières			26 992,37	
TOTAL		200 152,50	28 655,02	
TOTAL GENERAL	79 533,93	206 573,27	2 878 740,33	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Augmentation de l'exercice	Ventilation				
		Virement		Entrée		
		poste à poste	de l'actif circ.	acquisition	apport	création
Immobilisations incorporelles						
Aut. immobs incorporelles	58 130,06			57 530,06	600,00	
TOTAL	58 130,06			57 530,06	600,00	
Immobilisations corporelles						
Terrains	5 817,50			5 817,50		
Inst. tech., matériel et outillage	113 842,92			35 813,92	78 029,00	
Inst. générales, agencés divers	9 352,25	4 713,25		4 639,00		
Matériel de bureau, info. & mobilier	4 223,27			3 029,29	1 193,98	
TOTAL	133 235,94	4 713,25		49 299,71	79 222,98	
Immobilisations financières						
Prêts et autres immobs financières	22 824,17			22 824,17		
TOTAL	22 824,17			22 824,17		
TOTAL GENERAL	214 190,17	4 713,25		129 653,94	79 822,98	

Augmentation des immobilisations par voie d'apport suite à la TUP au 01/05/2025

- Autres immobs incorporelles : + 600,00 €
- Matériels industriels : + 78.029,00 €
- Matériel de bureau : + 1.193,98 €

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Diminution de l'exercice	Ventilation				
		Virement		Sortie		
		poste à poste	de l'actif circ.	cession	scission	mise hors serv.
Immobilisations corporelles						
Matériel de transport	6 420,77			6 420,77		
Immobs corporelles en cours	79 533,93	79 533,93				
TOTAL	85 954,70	79 533,93		6 420,77		
Immobilisations financières						
Autres participations	200 152,50			200 152,50		
TOTAL	200 152,50			200 152,50		
TOTAL GENERAL	286 107,20	79 533,93		206 573,27		

ETAT DES AMORTISSEMENTS

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS						
	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles	1 à 18 ans	Linéaire	469 026,77	16 639,08		485 665,85
TOTAL			469 026,77	16 639,08		485 665,85
Immobilisations corporelles						
Terrains	5 à 30 ans	Linéaire	95 963,52	8 178,94	5 054,28	104 142,46
Constructions sur sol propre	10 à 30 ans	Linéaire	441 967,93	19 730,29		461 698,22
Constructions sur sol d'autrui	10 ans	Linéaire	20 700,00			20 700,00
Const. inst. gén., agencts	5 à 20 ans	Linéaire	72 500,64	5 220,05		77 720,69
Inst. tech., mat. et out. industriels	3 à 12 ans	Linéaire	587 680,49	59 024,86		646 705,35
Inst. générales, agencts divers	3 à 20 ans	Linéaire	110 329,40	24 601,41		134 930,81
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire	32 118,23	8 009,70		35 073,65
Matériel de bureau, informatique	3 à 15 ans	Linéaire	163 506,90	28 096,26		191 603,16
TOTAL			1 524 767,11	152 861,51	5 054,28	1 672 574,34
TOTAL GENERAL			1 993 793,88	169 500,59	5 054,28	2 158 240,19
				</		

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Diminution de l'exercice	Ventilation		
		transf. à l'actif circ	éléments cédés	mise hors service
Immobilisations corporelles				
Matériel de transport	5 054,28		5 054,28	
TOTAL	5 054,28		5 054,28	
TOTAL GENERAL	5 054,28		5 054,28	

CRÉDITS-BAIL

	Valeur à la signature du contrat	Coût d'entrée de l'actif	Dotation aux amort. théorique		Valeur nette
			de l'exercice	cumul exerc. ant.	
Autres immobs corporelles	196 352,43	196 352,43	45 964,94	67 685,89	82 701,60
TOTAL	196 352,43	196 352,43	45 964,94	67 685,89	82 701,60

	Redevance payée		Redevance restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumul exerc. antérieurs	à moins d'1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	
Autres immobs corporelles	44 548,24	80 337,71	45 801,26	29 417,61		16 839,69
TOTAL	44 548,24	80 337,71	45 801,26	29 417,61		16 839,69

ETAT DES STOCKS

ÉTAT DES STOCKS				
	Stock début	Augmentation	Diminution	Stock fin
Marchandises	132 238,00		33 347,00	98 891,00
Matières premières	925 055,00		87 589,00	837 466,00
Autres approvisionnements	12 341,00		700,00	11 641,00
En cours de production de biens	187 134,00		36 362,00	150 772,00
Produits	385 637,00		17 085,00	368 552,00
TOTAL	1 642 405,00		175 083,00	1 467 322,00

DÉPRÉCIATIONS DES STOCKS ET EN-COURS			
	Mode utilisé pour le calcul de la dépréciation	Montant N	Montant N-1
Marchandises		2 774,00	2 746,00
Matières premières		132 247,00	81 383,00
Autres approvisionnements		1 698,00	
En cours de production de biens		6 286,00	3 819,00
Produits		23 387,00	21 223,00
TOTAL		166 392,00	109 171,00

ETAT DES CRÉANCES

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Prêts (1) (2)	17 024,17		17 024,17
Autres immobilisations financières	9 968,20		9 968,20
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	70 472,97		70 472,97
Autres créances clients	1 499 864,40	1 499 864,40	
Personnel et comptes rattachés	5 010,00	5 010,00	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 666,64	1 666,64	
Impôts sur les bénéfices	130 305,00	130 305,00	
Taxe sur la valeur ajoutée	60 289,63	60 289,63	
Autres impôts, taxes et versements	2 428,00	2 428,00	
Débiteurs divers	6 766,30	6 766,30	
Charges constatées d'avance	87 209,76	87 209,76	
TOTAL	1 891 005,07	1 793 539,73	97 465,34

CAPITAUX PROPRES

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 200,00	100,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 200,00	100,00

ETAT DES PROVISIONS

	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour hausse des prix	47 795,97			47 795,97
TOTAL	47 795,97			47 795,97
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	58 300,00		32 800,00	25 500,00
TOTAL	58 300,00		32 800,00	25 500,00
Provisions pour dépréciations				
Sur immobilisations corporelles		9 256,91		9 256,91
Sur stocks et en cours	109 171,00	57 221,00		166 392,00
Sur comptes clients	50 940,54	6 738,45	3 189,00	54 489,99
TOTAL	160 111,54	73 216,36	3 189,00	230 138,90
TOTAL GÉNÉRAL	266 207,51	73 216,36	35 989,00	303 434,87
Dont dotations & reprises d'exploitation		73 216,36	35 989,00	

ETAT DES PROVISIONS

TABLEAU DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
	Montant au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisée	Non utilisée	
Provisions pour litiges	58 300,00			32 800,00	25 500,00
TOTAL	58 300,00			32 800,00	25 500,00
Dont dotations & reprises d'exploitation		73 216,36	35 989,00		

ETAT DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à 1 an max. à l'origine (1)	59,72	59,72		
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	101 736,68	71 011,93	30 724,75	
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	200 000,00	25 000,00	175 000,00	
Fournisseurs et comptes rattachés	409 042,60	409 042,60		
Personnel et comptes rattachés	221 827,04	221 827,04		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	133 410,97	133 410,97		
Taxe sur la valeur ajoutée	50 282,36	50 282,36		
Autres impôts et taxes assimilées	2 965,68	2 965,68		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 566,80	5 566,80		
Groupes et associés (2)	388 342,34	388 342,34		
Autres dettes	178 439,66	178 439,66		
TOTAL	1 691 673,85	1 485 949,10	205 724,75	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	200 000,00			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	90 992,57			

ENGAGEMENTS

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 150 851,26 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

- Taux d'actualisation 4,00
- Table de mortalité Insee 2022 - 2024
- Départ volontaire à 64 ans
- Correction d'ancienneté 2,00
- Taux de charges patronales moyen pour les cadres : 46%
- Taux de charges patronales moyen pour les non cadres : 32%

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
Intérêts à échoir	1 841,35					1 841,35
Autres engagements donnés						
Contrats de crédits-bails	75 218,87					75 218,87
Contrats de locations financement	19 918,84					19 918,84
Nantissement de fonds de commerce	38 440,01					38 440,01
TOTAL (1)	135 419,07					135 419,07
	Autre	Dirigeant	Provision			Montant
Engagements en matière de pensions	150 851,26					150 851,26
TOTAL	286 270,33					286 270,33

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
Autres engagements reçus						
Emprunt garanti par l'Etat (90%)	16 467,10					16 467,10
TOTAL	16 467,10					16 467,10

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CLEON MARTIN BROICHOT ET ASSOCIES

7 rue Marguerite Yourcenar

21000 DIJON

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant N	Montant N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	7 200,00	
TOTAL	7 200,00	

LES EFFECTIFS

EFFECTIFS MOYENS		
	31/12/2025	31/12/2024
Ingénieurs et cadres	6,00	
Agents de maîtrise	9,00	
Employés et techniciens	25,00	
Ouvriers	9,00	
PERSONNEL SALARIÉ	49,00	

ADEE ELECTRONIC
Société à par actions simplifiée
Au capital de 320.000,00 Euros
Siège social : 300 Rue des Arts et Métiers
21410 SAINTE-MARIE-SUR-OUCHÉ
R.C.S. DIJON 423 905 694

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUIN 2026

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

EXTRAIT D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE

TROISIEME DECISION

L'Associée unique, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 358.556,94 Euros, de la manière suivante :

- | | |
|--|------------------|
| – Distribution de la somme de
à titre de dividendes à l'associée unique | 100.000,00 Euros |
| – Affectation du solde du bénéfice, soit
au compte "Autres Réserves" | 258.556,94 Euros |

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 31,25 Euros par action. Il est mis immédiatement en paiement au siège social.

L'Associée unique rappelle, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'au titre des trois derniers exercices, les dividendes mis en distribution ont été les suivants :

<u>Exercices</u>	<u>Dividendes éligibles à l'abattement</u>	<u>Dividendes non éligibles à l'abattement</u>
Ex. clos le 31.12.2024	450.000 €	-
Ex. clos le 31.12.2023	818.300 €	-
Ex. clos le 31.12.2022	500.000 €	-

*Acte signé par voie électronique
conformément aux articles 1366 et 1367 du Code
civil par l'intermédiaire de la
plateforme DOCUSIGN ainsi que le reconnaît et
l'accepte le Président de la Société*

**Pour copie certifiée conforme,
Le Président.**

DocuSigned by:
 *Mallet Philippe*
01FEF5BCB263481...